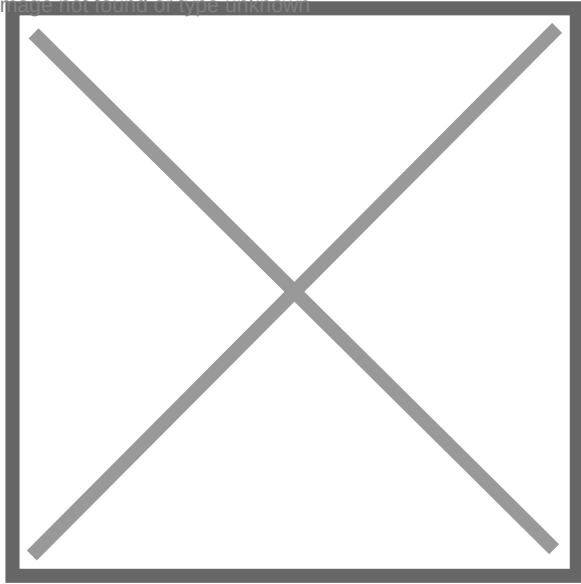


Image not found or type unknown



Achat d un bien immo pendant divorce

Par **regliss**, le **04/07/2008 à 07:25**

bonjour ,je suis divorcé depuis 2006 avec un enfant. mon ex mari a acheté une maison pendant la procedure de notre divorce avec sa compagne .ils se sont séparé et vendu ce bien il y a peu de temps...ai je un quelconque droit sur la vente de ce bien?...et surtout, son opération etait elle legal? merci

Par **Visiteur**, le **08/07/2008 à 21:36**

Bonjour,
Ces opérations se rédoilent devant un spécialiste du droit patrimonial, le notaire. S'il a pu l'acquérir, puis le revendre, c'est sans doute parce que c'était possible.
Quels droits évoquez vous ?, aurait-il utilisé de l'argent vous appartenant pour faire cette opération?
Si vous n'êtes pas lésée, par exemple par un partage du divorce non respecté, il n'y a donc pas possibilité pour vous d'intervenir pour obtenir u éventuel dû.
Bien cordialement

Par **regliss**, le **10/07/2008 à 16:56**

l'amabilité vous connaissez?!!!

Par **Visiteur**, le **10/07/2008 à 17:25**

Pardon ?rnrnLa tournure de ma phrase vous a peut-être choqué, je m'en excuse.

Par **Marion2**, le **10/07/2008 à 17:40**

Pragma, il n'y a pourtant rien de choquant dans votre réponse à regliss...